

Procédure de réservation du détecteur de fuite mutualisé ASM 340

Denis Grondin
Mile Kusulja
J. François Muraz

08/09/2021 – V2

Laboratoire de Physique Subatomique et de Cosmologie

CNRS/IN2P3, Université Grenoble-Alpes

<http://lpsc.in2p3.fr>

1. But de cette procédure :

Cette procédure décrit les modalités d'accès, de réservation et de restitution du détecteur de fuite mutualisé ASM 340.

La gestion et la maintenance de ce détecteur de fuite sont placées sous la responsabilité de Mile KUSULJA (Pièce : 25C, Poste : 40 54)



2. Accès :

Le détecteur de fuite ASM 340 ainsi que la bouteille d'Hélium sont stockés dans la salle de nettoyage située au RDC du hall B. (Box 1A).

Avant d'emprunter le détecteur de fuite, celui-ci doit **obligatoirement** avoir été préalablement réservé en ligne. (voir § 3.)

La porte d'accès à la salle de nettoyage est munie d'une ventouse magnétique commandée par reconnaissance des badges d'accès au laboratoire, permettant un accès contrôlé. Une liste de personnes habilitées à récupérer et à utiliser le détecteur ASM 340 a été établie en sus de la liste des personnes habilitées à utiliser les autres équipements de la salle. Leurs cartes respectives seront activées afin de pouvoir accéder librement au détecteur de fuite (s'ils sont habilités) ainsi qu'au reste des équipements de la salle.

Toute demande d'inscription sur la liste des personnes habilitées est à réaliser auprès de Mile KUSULJA ; de même, le détecteur de fuite étant sécurisé par une chaîne, le code du cadenas est à lui demander.

Les plages horaires d'accès aux personnels habilités sont 8h00-17h30.

Rappel : Liste des personnes habilitées

La liste du personnel habilité est affichée à l'entrée de la salle de nettoyage, transmise aux personnels concernés ainsi qu'à la direction du LPSC.

Il est à noter que toute habilitation est révoquée à tout moment sur demande à la direction du laboratoire, sur présentation d'un constat d'un dysfonctionnement chronique (sécurité, bonnes pratiques) impliquant l'utilisateur.

L'habilitation nécessite une formation préalable CNRS du type « Techniques du vide – initiation » ou une demande de formation interne sur l'ASM 340 auprès des personnes déjà formées.

3. Réservation :

Le détecteur de fuite ASM 340 est réservable en ligne sur le site web RESA du laboratoire.

<https://lpsc.in2p3.fr/resa/index.php>

Vous pouvez ainsi le réserver pour une période donnée (qui doit rester raisonnable !).

Cette réservation est **OBLIGATOIRE** avant de pouvoir récupérer le détecteur de fuite. Cette réservation permet de localiser son point d'utilisation et de connaître le nom de la personne ayant emprunté le détecteur de fuite ASM 340.

4. Restitution

Après utilisation, le détecteur de fuite ASM 340, ainsi que la bouteille d'Hélium, doivent **OBLIGATOIREMENT** être ramenés dans la salle de nettoyage.

Tout dysfonctionnement observé devra systématiquement être signalé à Mile KUSULJA.

5. Rappel

Pour rappel, un détecteur de fuite n'est pas un groupe de pompage. Il ne doit **en aucun cas** être utilisé comme tel.